

IDENTITÉ / CLIENT 1

Référence client :

Civilité* : Mme M.

Nom* :

Prénom* :

Téléphone* :

Adresse* :

Ville* :

Code postal* : _ _ _ _ _

E-mail :

IDENTITÉ / CLIENT 2

Référence client :

Civilité* : Mme M.

Nom* :

Prénom* :

Téléphone* :

Adresse* :

Ville* :

Code postal* : _ _ _ _ _

E-mail :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Client 1 PMR Surpoids (+120 kg) Autres, à préciser. Client 2 PMR Surpoids (+120 kg) Autres, à préciser.....

*Mentions obligatoires

DATES D'OUVERTURE DES THERMES CALLOU DU 10/03/2025 AU 22/11/2025

MES SOINS DU AU

CURES PRÉVENTION SANTÉ THERMES CALLOU				
	5 jours	QUANTITÉ	MONTANT CLIENT 1	MONTANT CLIENT 2
J'entretiens ma forme	<input type="checkbox"/> 349 €	 € €
J'entretiens mon sommeil	<input type="checkbox"/> 299 €	 € €
SOUS-TOTAL		 € €

RÉCAPITULATIF RÉSERVATION SOINS	
TOTAL SOINS CLIENT 1 €
TOTAL SOINS CLIENT 2 €
A. TOTAL SOINS €

MON HÉBERGEMENT DU DIMANCHE AU SAMEDI

RÉSIDENCE CALLOU - FORFAIT HÉBERGEMENT 6 NUITS														
DATES D'ARRIVÉE ⁽¹⁾	du 09/03 au 05/04	06/04	13/04	20/04	du 27/04 au 10/05	11/05	18/05	25/05	01/06	du 08/06 au 28/06	29/06, 31/08 et 14/09			
PRIX PAR HÉBERGEMENT ⁽²⁾														
STUDIO 1 ou 2 personnes	<input type="checkbox"/> 474 €	<input type="checkbox"/> 484 €	<input type="checkbox"/> 494 €	<input type="checkbox"/> 504 €	<input type="checkbox"/> 534 €	<input type="checkbox"/> 514 €	<input type="checkbox"/> 499 €	<input type="checkbox"/> 549 €	<input type="checkbox"/> 534 €	<input type="checkbox"/> 529 €	<input type="checkbox"/> 524 €			
STUDIO + 1 ou 2 personnes	<input type="checkbox"/> 498 €	<input type="checkbox"/> 508 €	<input type="checkbox"/> 518 €	<input type="checkbox"/> 528 €	<input type="checkbox"/> 558 €	<input type="checkbox"/> 538 €	<input type="checkbox"/> 523 €	<input type="checkbox"/> 573 €	<input type="checkbox"/> 558 €	<input type="checkbox"/> 553 €	<input type="checkbox"/> 548 €			
APPARTEMENT 2 PIÈCES 2 ou 4 personnes	<input type="checkbox"/> 582 €	<input type="checkbox"/> 592 €	<input type="checkbox"/> 602 €	<input type="checkbox"/> 612 €	<input type="checkbox"/> 642 €	<input type="checkbox"/> 622 €	<input type="checkbox"/> 607 €	<input type="checkbox"/> 657 €	<input type="checkbox"/> 642 €	<input type="checkbox"/> 637 €	<input type="checkbox"/> 632 €			
DATES D'ARRIVÉE ⁽¹⁾	06/07 et du 21/09 au 04/10	13/07	20/07	27/07	03/08	10/08	17/08	24/08	07/09	05/10 et 09/11	12/10 et 02/11	19/10	26/10	16/11
PRIX PAR HÉBERGEMENT ⁽²⁾														
STUDIO 1 ou 2 personnes	<input type="checkbox"/> 519 €	<input type="checkbox"/> 664 €	<input type="checkbox"/> 559 €	<input type="checkbox"/> 554 €	<input type="checkbox"/> 579 €	<input type="checkbox"/> 634 €	<input type="checkbox"/> 584 €	<input type="checkbox"/> 564 €	<input type="checkbox"/> 529 €	<input type="checkbox"/> 469 €	<input type="checkbox"/> 464 €	<input type="checkbox"/> 459 €	<input type="checkbox"/> 454 €	<input type="checkbox"/> 434 €
STUDIO + 1 ou 2 personnes	<input type="checkbox"/> 543 €	<input type="checkbox"/> 688 €	<input type="checkbox"/> 583 €	<input type="checkbox"/> 578 €	<input type="checkbox"/> 603 €	<input type="checkbox"/> 658 €	<input type="checkbox"/> 608 €	<input type="checkbox"/> 588 €	<input type="checkbox"/> 553 €	<input type="checkbox"/> 493 €	<input type="checkbox"/> 488 €	<input type="checkbox"/> 483 €	<input type="checkbox"/> 478 €	<input type="checkbox"/> 458 €
APPARTEMENT 2 PIÈCES 2 ou 4 personnes	<input type="checkbox"/> 627 €	<input type="checkbox"/> 772 €	<input type="checkbox"/> 667 €	<input type="checkbox"/> 662 €	<input type="checkbox"/> 687 €	<input type="checkbox"/> 742 €	<input type="checkbox"/> 692 €	<input type="checkbox"/> 672 €	<input type="checkbox"/> 637 €	<input type="checkbox"/> 577 €	<input type="checkbox"/> 572 €	<input type="checkbox"/> 567 €	<input type="checkbox"/> 562 €	<input type="checkbox"/> 542 €

B. TOTAL HÉBERGEMENT : €

(1) Arrivées le dimanche pour un début de cure le lundi, départ le samedi.

(2) Hors taxe de séjour.

MA RESTAURATION AU BISTROT AUVERGNAT* - PRIX PAR PERSONNE
Table with columns: 6 JOURS, MONTANT CURISTE 1, MONTANT CURISTE 2. Rows include: PETIT-DÉJEUNER**, DEMI-PENSION*** (2 plats, 3 plats), PENSION COMPLÈTE**** (2 plats, 3 plats), TOTAL RESTAURATION CURISTE 1/2, C. TOTAL RESTAURATION.

*Le Bistrot Auvergnat est le restaurant intégré à la Résidence Callou
**Formule petit-déjeuner : 6 petits-déjeuners
***Formule demi-pension : 6 petits-déjeuners + 6 déjeuners ou 6 dîners
****Formule pension complète : 6 petits-déjeuners + 6 déjeuners + 6 dîners

RÉCAPITULATIF DE MA RÉSERVATION
Table with columns: TOTAL, MONTANT À VERSER À LA RÉSERVATION. Rows include: A - Total soins, B - Total hébergement, C - Total restauration, SOUS-TOTAL, Assurance annulation(1), TOTAL.

(1) Option assurance : annulation / interruption Pour un séjour d'une valeur de :
0 à 400 € 14,5 € 1501 à 2 000 € 47,5 €
401 à 600 € 25,5 € 2001 à 2500 € 56 €
601 à 1 200 € 33 € + 2 500 € 66 €
1 201 à 1 500 € 38,5 €

SOLDE DU SÉJOUR À RÉGLER 1 MOIS AVANT LE JOUR DE L'ARRIVÉE

Carte bancaire

Card details form with boxes for card number and expiration date.

Expire le :

Chèque à l'ordre de la Compagnie de Vichy

Signature obligatoire

Fait à

le 20.....

Extrait des conditions particulières de vente applicables aux cures non conventionnées, prestations de soins au forfait ou à la carte, hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes

3 - CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE APPLICABLES AUX CURES NON CONVENTIONNEES, PRESTATIONS DE SOINS (AU FORFAIT OU A LA CARTE), HÉBERGEMENT SEUL OU AVEC PRESTATIONS DE SOINS, FORFAITS TOURISTIQUES, PRESTATIONS ANNEXES

3.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures non conventionnées (cures prévention santé), prestations de soins (au forfait ou à la carte), prestations d'hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes ; elles précisent et complètent les conditions générales de vente de la Société.

3.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

3.2.1 - Prix

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée dans la documentation commerciale de la Société, sauf modification ultérieure de l'offre, évolution de la fiscalité (par exemple, taux de TVA) ou autres conditions particulières expresses. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

3.2.2 - Réservation et conditions de règlement

La réservation peut être effectuée sur le site internet, par téléphone, par courrier ou sur place. Le bulletin de réservation doit être accompagné du versement d'un acompte dans les conditions suivantes.

Table with columns: Date de réception de la réservation par la Société, Somme à régler à la date de la réservation. Rows: Plus de 30 jours calendaires avant la date de début des prestations, Entre 30 jours calendaires et la date de début des prestations.

(1) à l'exception du montant de la formule de transport qui doit être réglé à 100%

La cure Prévention Santé (non conventionnée), les prestations de soins, les prestations d'hébergement et autres prestations annexes sont définitivement réservées après confirmation écrite de la Société (après vérification de la disponibilité).

Le solde du prix doit être obligatoirement acquitté au plus tard trente (30) jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée ou des prestations. Aucune cure non conventionnée, prestation de soins ou remise des clés de l'hébergement ne peut être délivrée ni débiter sans paiement intégral préalable, même en cas de présentation du Client sur place.

En cas de retard de paiement et d'absence d'usage de sa faculté d'annulation par le Client, la Société se réserve la possibilité de considérer la vente comme définitive à compter de cette date et de considérer qu'elle est annulée du fait du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

Les documents relatifs à la réservation (bon de séjour, description du site, détail des soins, ...) sont adressés après bonne fin des opérations d'encaissement. Les paiements par virement bancaire ou par carte bancaire sont à privilégier. Aucun règlement par chèque ne peut intervenir moins de trente (30) jours calendaires avant la date de début des prestations.

3.4 - Modification, annulation et interruption

3.4.1 - Modification

Toute demande de modification de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courrier au Service client de la Société au plus tard trente et un (31) jours calendaires avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

En cas de modifications de prestations à la hausse, le Client paiera à la Société la différence. En cas de modifications de prestations à la baisse, la Société conservera les sommes versées.

En cas de modification de la catégorie d'hébergement, les compléments dus à la suite de modifications (prolongation de la durée d'hébergement, catégorie supérieure d'hébergement, ...) sont facturés au tarif en vigueur à la date d'acceptation de la modification, sans frais supplémentaire.

Par exception, la modification de la formule de restauration ne sera acceptée que sous réserve de disponibilité vérifiée par la Société. Il n'est pas possible de changer une deuxième fois de formule de restauration lors du séjour.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitare, forfaitaire et définitif.

L'indisponibilité d'une installation ou sein de l'établissement ou d'un hébergement ne peut pas donner lieu à remboursement, refaction du prix ou octroi de dommages et intérêts.

3.4.2 - Annulation

Toute demande d'annulation partielle ou totale de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courrier au Service client de la Société dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

Table with columns: Date de réception par la Société du courrier / courrier d'annulation partielle ou totale du Client, Conséquences financières pour le Client. Rows: Plus de 90 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation, Entre 90 et 31 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation, Entre 30 et 8 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation, Entre 7 jours calendaires et la date de début de la cure non conventionnée / prestation / en cas de non-présentation.

(1) Les primes d'assurance ne sont pas remboursables.

(2) Aucune annulation ne peut avoir lieu pour des réservations relatives à des prestations vendues avec la mention « Non échangeable, non modifiable, non remboursable » ou une mention de sens équivalent.

Si en cas de circonstances imprévues, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les sommes déjà versées correspondant à des prestations non effectuées sont alors restituées par la Société, à titre indemnitare, forfaitaire et définitif.

3.4.3 - Interruption

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption de la cure non conventionnée ou des autres prestations avant leur terme par le Client. Lorsque la cure est interrompue ou des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard, ...), l'établissement thermal s'efforce de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est cependant appliqué aucun abattement ni déduction si une partie de la cure ou les prestations non effectuées n'ont pu être remplacées.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit d'interrompre l'exécution des prestations. Dans ce cas, la Société s'efforcera de proposer des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées par la Société soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitare, forfaitaire et définitif.

3.5 - Capacité à bénéficier des prestations de soins

Les cures non conventionnées ou les prestations de soins sont suivies sous la responsabilité du Client et, lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, sous la responsabilité de son médecin.

Un « certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux » est obligatoire pour toute cure non conventionnée ou séjour avec soins thermaux de plus de trois (3) jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il relève de la seule responsabilité du Client et de son médecin de s'assurer que le Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement.

Le Client doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou d'être assisté au titre de sa situation de handicap dûment reconnue.

À retourner dès que possible à Vy Resort Thermal & Spa

Compagnie de Vichy • BP 21 38 • 03201 Vichy Cedex • France
resa@vy-resort.com • www.vy-resort.com

Compagnie de Vichy - SA au capital de 5 680 000 € - RCS Cusset B 542 105 291
TVA FR 14 542 105 291 - Siège Social 1 et 3 avenue Eishenhover 03200 VICHY

0 800 30 00 63 Service & appel gratuits